

LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 29 JUIN 2016

SOMMAIRE

- 1) **La leçon de Mitterrand**
- 2) **Ils n'en veulent plus...**
- 3) **Pire que l'autre**
- 4) **La moyenne est de...**
- 5) **Elle sera ou ne sera plus!!**
- 6) **Nouvelle taxe**

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Mitterrand, une leçon de gauche et d'Europe



At The Olympia Theater, Francois And Daniele Mitterrand Are At Dalida Premiere On January 6Th 1977.
January 06, 1977| Crédits : Keystone-France

Quand tout fut à refaire, François Mitterrand vivifia le socialisme français non sans inspiration marxiste. À prendre au mot ? Ces discours foudroient les actuels locataires de l'Élysée comme de

Montage d'archives de l'Ina (1967-1972)
d'Antoine Perraud pour Mediapart.

<http://dai.ly/x4ijyxr>

C'est ce qui s'appelle un sacré quart d'heure ! La vidéo ci-dessous apparaîtra inouïe à beaucoup d'entre nous : François Mitterrand sonnait la charge contre le capitalisme, avec une constance, un talent et une... force de conviction jamais prise en défaut. Cela fut dit au cours d'un quinquennat symbolique, qui vit le futur quatrième président de la Ve République occuper le magistère du verbe de gauche : entre 1967 (élections législatives gagnées d'un seul siège par le pouvoir gaullo-pompidolien) et 1972 (année de la signature du programme commun et du référendum organisé, en France, au sujet de l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE).

Entre-temps, sur les ruines du molletisme englué dans les bassesses du pouvoir puis les combinaisons partisans, François Mitterrand avait pris le contrôle, à Épinay en 1971, de la SFIO devenue PS. Bataillant avec une verve étincelante contre nos institutions déjà nécrosées, toujours injustes et généralement enclines à menacer les libertés publiques, François Mitterrand illustre mieux que personne ce que s'opposer veut dire. Décidément, bien meilleur en contre-pouvoir qu'au pouvoir...

Prenez le temps d'écouter ce passé plein d'avenir. Notez comment Mitterrand se repaît de Trotsky (à 8 min 35). Méditez sa façon d'acclimater la révolution culturelle chinoise en jouant la base contre les états-majors (à 6 min 40). Observez comment confronté à Robert Aron – auteur du Socialisme français face au marxisme –, le tout frais premier secrétaire du PS défend Marx contre un Proudhon jugé inconséquent lors du coup d'État du 2 décembre 1851 (à 14 min 35).

Prononcé avec un génie oratoire protéiforme (de l'envolée de tréteau électoral au ton soyeux de

inconséquent lors du coup d'État du 2 décembre 1851 (à 14 min 35).

Prononcé avec un génie oratoire protéiforme (de l'envolée de tréteau électoral au ton soyeux de l'entretien familial), un tel discours n'a pas pris une ride. Au point de sembler, en un effet boomerang impressionnant, foudroyer les actuels locataires de l'Élysée comme de Matignon. Au point d'avoir l'air, en un effet miroir impayable, de tailler en pièces la présente politique européenne, menée au seul profit des oligarchies contre les peuples.

Jamais peut-être documents d'archives n'auront à ce point montré la voie, pour les mois à venir. Nous sautent soudain aux yeux la stratégie d'un Arnaud Montebourg, voire celle d'un Jean-Luc Mélenchon. Tandis que paraît monter de ces images bientôt cinquantenaires le vers d'Aragon : « Carreaux cassés l'espoir encore y luit. »

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Loi Travail: près de 3 Français sur 4 contestent un nouveau recours au 49-3

Par L'EXPRESS.fr



Le 10 mai 2016, Manuel Valls annonçait le recours au 49.3 à l'Assemblée nationale, il pourrait faire de même le 5 juillet prochain.afp.com/ERIC FEFERBERG

Selon un récent sondage, l'idée d'un recours au 49.3 pour faire passer le projet de loi El Khomri en seconde lecture à l'Assemblée, est critiquée par près de trois Français sur quatre. C'est un peu plus qu'en mai dernier.

Si le gouvernement avait de nouveau recours à l'article 49.3 pour faire passer son projet de loi Travail, lors de son retour à l'Assemblée le 5 juillet, 73% des Français sondés trouveraient cela "choquant". C'est ce que révèle ce mardi matin un sondage Odoxa pour France info et Le Parisien, paru au onzième jour de la mobilisation dans la rue, contre cette loi. Ils étaient 71% à s'y opposer deux mois auparavant, lors du premier passage en force.

Cette enquête révèle également que l'article 2 du projet de loi El Khomri, le plus polémique, portant sur les accords d'entreprises renforcés face à ceux de branches, est critiqué par 55% des Français sondés, qui ne voient pas une mesure avantageuse pour les salariés et pensent qu'elle empêche le développement du dialogue social dans l'entreprise.

La gauche pour une motion de censure à droite

Pour 59% des personnes interrogées, cet article n'aurait pas de conséquences bénéfiques sur l'emploi et 64% d'entre elles estiment que si l'article 2 est adopté, il conduira de nombreuses entreprises à essayer de réduire les droits des salariés. Enfin, 65% des sondés estiment que s'il est si vigoureusement combattu par les syndicats, c'est parce que cet article vise à réduire leurs pouvoirs dans les sociétés.

Ils sont par ailleurs 58% des sondés à estimer que si la droite était à l'origine d'une motion de censure du gouvernement, comme cela a été le cas en mai, les frondeurs de la gauche devraient joindre leurs signatures au texte. C'est quatre points qu'au mois de mai. Les sympathisants de gauche sont 53% à se prononcer pour cette fronde, contre 62% des sympathisants de droite et 62% de ceux du Front national. Le sondage ne pose pas la question d'une motion de censure de la gauche, qui, en mai, avait été avortée à quelques heures du vote, faute de signatures.

III) Salaires : Hollande a fait pire que Sarkozy



Photo Mychele Daniau / AFP

L'INSEE vient de publier une étude consacrée au revenu salarial des Français en 2013. Une autre étude, sous embargo jusqu'à ce soir, aborde le revenu et le patrimoine des ménages.

Nous y reviendrons demain. S'agissant des salaires, leur pouvoir d'achat a reculé de 0,7 point en 2013, du fait de la précarité de l'emploi pour l'essentiel.

Alors que se déroule aujourd'hui une nouvelle journée d'action contre la loi El Khomri conçue par le gouvernement pour précariser le travail et le salaire qui va avec, une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) montre, en creux, à quel point les Français ont raison de se battre contre cette loi. L'étude porte sur l'année 2013.

Mais elle nous apprend aussi qu'après avoir augmenté en moyenne de 0,7% par an entre 1995 et 2009, le salaire moyen a diminué en moyenne de 0,2% par an jusqu'en 2012 et de 0,4% en 2013. Dit autrement, la première année pleine du quinquennat de François Hollande à l'Elysée a été plus néfaste aux salariés que les années Sarkozy.

Plus grave encore pour le président socialiste, « cette baisse est plus marquée dans le secteur public : pour les salariés y travaillant principalement, le revenu salarial moyen diminue de 0,7% en 2013 après moins 0,5% par an entre 2009 et 2012.

Là encore, la présidence de François Hollande est pire que celle de Nicolas Sarkozy. L'INSEE précise que « le revenu salarial est calculé à partir du « Panel tous salariés », issu des déclarations annuelles de données sociales, des fichiers de paie des agents de l'Etat et du système d'information des agents du service public ».

Cette étude montre aussi à quel point la précarisation de l'emploi touche d'abord les jeunes, ce que la loi El Khomri veut imposer à tous les salariés avec la redoutable inversion des normes, la primauté sur les accords de branche donnée aux accords d'entreprise souvent imposés par le chantage à la fermeture d'établissement. Un graphique nous montre que le salaire moyen annuel était de 20.350€ en 2013.

Mais ce salaire annuel moyen tombait aux alentours de 7.000€ pour les moins de 25ans qui travaillent. Il était d'environ 18.000€ en moyenne pour les 25 à 39 ans des deux sexes, mais seulement de 17.500€ environ pour les femmes, toutes catégories d'âge confondues contre environ 24.000€ pour les hommes.

Notons encore que la moyenne nationale de 20.350€ de revenu salarial pour l'année 2013 cache d'importantes disparités selon la profession et les horaires effectués. Un ouvrier n'a gagné que 15.500€ en moyenne cette année là, un employé autour de 14.000€.

Le salaire annuel moyen du cadre était de 40.000€ mais les 10% de cadres les moins bien rémunérés n'avaient perçu que 11.730€ dans leur année contre 67.900€ pour les 10% les mieux payés. L'étude note à ce propos que « la moitié haute de l'échelle de revenu salarial est plus dispersée chez les cadres que chez les autres catégories ».

Au final, cette étude devrait sensibiliser tout un chacun sur les dangers du projet de loi El Khomri que le Sénat vote ce 28 juin avant qu'il ne revienne à l'Assemblée pour une seconde lecture, avec un probable recours à l'adoption sans vote avec le 49-3.

Avant de se prononcer sur cette loi, chaque parlementaire devrait lire ce que dit encore l'INSEE à propos des salaires versés en 2013 : « L'écart de revenu salarial moyen entre femmes et hommes s'explique pour plus des deux tiers par des écarts et moins d'un tiers par le volume de travail.

Les écarts entre salariés à temps plein et à temps partiel ou entre salariés du public et du privé reflètent, eux, surtout des écarts de volume de travail, liés notamment aux périodes de non travail (chômage ou inactivité) des salariés du privé : les différences de volume de travail expliquent plus de 80% de l'écart entre salariés à plein temps et à temps partiel et la totalité de celui

travail (chômage ou inactivité) des salariés du privé : les différences de volume de travail expliquent plus de 80% de l'écart entre salariés à plein temps et à temps partiel et la totalité de celui entre salariés du public et du privé ». Voilà tout ce que le projet El Khomri promet d'aggraver !

l'Humanité.fr

IV) Le revenu salarial net annuel s'établit à 20.350 euros en moyenne

Par Jean-Christophe Chanut



En 2013, les 10% de cadres les moins bien rémunérés perçoivent moins de 11.730 euros alors que les 10% les mieux rémunérés touchent 67.900 euros, soit 5,8 fois plus (Crédits : © Dado Ruvic /



Jean-Christophe Chanut
@jcchanut

Le revenu salarial moyen net s'élevait en 2013 à 20.350 euros selon l'Insee. Mais ce revenu moyen cache de nombreuses disparités entre les catégories socioprofessionnelles.

Le revenu salarial, qui est la somme de tous les salaires nets perçus par une personne dans une année, s'est établi à 20.350 euros en moyenne en 2013, en recul de 0,4% par rapport à 2012, selon une toute récente publication de l'Insee*. Mais, bien entendu, cette moyenne cache de grandes disparités.

Ainsi, les cadres perçoivent un revenu salarial presque trois fois supérieur à celui des ouvriers ou des employés et le revenu salarial des diplômés (Bac +3 au moins) est le double de celui des salariés de niveau inférieur au baccalauréat. Quant aux femmes, leur revenu salarial est de... 25% inférieur à celui des hommes.

Un revenu salarial de 25% inférieur pour les femmes

Il convient de bien préciser que le revenu salarial intègre deux dimensions : le salaire en équivalent temps plein, d'une part, et le volume de travail salarié réalisé au cours de l'année mesuré en équivalent temps plein. On remarque alors que la différence de revenu salarial moyen entre femmes et hommes s'explique pour plus des deux tiers par des écarts de salaire et pour moins d'un tiers par le volume de travail. En revanche, et c'est logique, les différences de volume de travail expliquent plus de 80% de l'écart entre salariés à temps plein et à temps partiel.

Des écarts plus resserrés chez les cadres que chez les employés

Si l'on se concentre sur la population des cadres, l'étude remarque que les 10% de cadres les moins bien rémunérés perçoivent moins de 11.730 euros alors que les 10% les mieux rémunérés touchent 67.900 euros, soit 5,8 fois plus. Un écart nettement plus resserré que pour les employés et les ouvriers (respectivement 16,3 et 13,2). En effet, dans la moitié basse des échelles du revenu salarial des employés et des ouvriers, le volume de travail est souvent plus inégal du fait notamment de périodes de chômage, c'est cela qui explique les écarts importants.

Si, cette fois, on compare le secteur privé et le secteur public, il apparaît que dans ce dernier, le rapport entre les 10% les mieux rémunérés et les 10% les moins rémunérés atteint 8,7, soit un écart moitié moins important que dans le secteur privé. D'après l'Insee, cette différence s'explique par une plus grande variabilité dans le secteur privé du volume de travail (pour les revenus salariaux les plus faibles) et des salaires (pour les niveaux plus élevés).

Un revenu salarial en baisse de 0,4% sur un an

Enfin, comment expliquer que ce revenu salarial ait diminué de 0,4% entre 2012 et 2013 ? L'Insee souligne à cet égard un point méthodologique d'importance. D'une année sur l'autre, ce n'est pas la même population qui est étudiée. Lors d'une

année de bonne conjoncture, certaines personnes peuvent percevoir un salaire à un moment donné de l'année alors qu'elles n'en reçoivent pas une année de moins bonne conjoncture, lorsque l'accès à l'emploi est plus difficile. La population concernée change donc entre deux années.

Ainsi, le revenu salarial moyen de l'ensemble des salariés, après avoir augmenté de 0,7% par an entre 1995 et 2009, a diminué de 0,2% par an jusqu'en 2012 et de 0,4% en 2013. Cette baisse est d'ailleurs plus marquée dans le secteur public (-0,7% en 2013).

*Insee Focus N°59- juin 2016

LA
TRIBUNE

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Débat entre Bernard Thibault et Pierre Moscovici : "L'Europe sera sociale ou ne sera plus"

Propos recueillis par Laurence Dequay Alexis Lacroix

Marianne

A l'heure où L'Elysée, Matignon, le Medef, la CFDT, Force ouvrière et la CGT se déchirent sur la loi Travail, et alors que le Royaume-Uni vient de voter la sortie de l'Union européenne, "Marianne" remet ces joutes en perspective, dans une Europe ravagée par le dumping social et menacée dans son existence même par la montée de populisme. En demandant à Pierre Moscovici, commissaire européen à l'Economie et aux Finances, et à Bernard Thibault, ancien secrétaire général de la CGT, et membre du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT) de confronter leurs points de vue. Extraits.



Pierre Moscovici et Bernard Thibault. Illustration : Hannah Assouline

Ce débat a été publié dans le numéro de Marianne du 3 juin 2016, avant les résultats du Brexit.

Marianne : Pierre Moscovici, vous présentez la flexisécurité, la nécessité de réformer le marché du travail, comme «une évidence». Pourquoi une évidence ?

Pierre Moscovici : Je suis heureux de débattre avec Bernard Thibault. Nous partageons le souhait d'une Europe plus forte économiquement et plus cohérente sur le plan social. Si nous réfléchissons ensemble à cet objectif, en partant aussi du prisme français, une chose est claire, du point de vue européen : l'ampleur du chômage en France, 21e taux le plus élevé dans l'Union, est inacceptable. Or, empiriquement, nous avons constaté que les pays qui ont réformé avec succès leur marché du travail, à moyen terme - car ces réformes ne créent pas de l'emploi de façon immédiate -, réduisent plus significativement leur chômage en permettant à de nouveaux entrants de trouver un travail. C'est la raison pour laquelle la Commission plaide pour la flexisécurité.

N'étant plus aujourd'hui ni ministre ni parlementaire, je n'ai pas à me prononcer sur les débats qui ont cours en France, je ne peux faire que quelques remarques générales. On sait qu'une

réforme a plus de chances de convaincre si elle a été concertée en amont, et débattue démocratiquement. Le Premier ministre, Manuel Valls, a reconnu certains aléas. Et elle est plus forte si elle est équilibrée. Le marché du travail doit être plus souple, mais il faut aussi plus de sécurité pour les travailleurs, je souligne bien, les travailleurs. C'est aussi pourquoi la Commission européenne met l'accent sur l'éducation initiale et sur la formation tout au long de la vie.

Marianne : **Bernard Thibault, avec Force ouvrière, la FSU et Solidaires, la CGT ne cesse pas la bataille contre le projet de loi El Khomri. Pourquoi ?**

Bernard Thibault : Je ne suis plus membre de la direction de la CGT et je siège au conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT). Militant engagé, je m'oppose au prétendu bien-fondé de cette refonte du code du travail. Je déplore d'abord la méthode, des plus brutales, le gouvernement ayant produit 130 pages de modifications du code du travail sans réunir les syndicats, avant d'agiter la menace du 49-3 à l'intention des récalcitrants. Sur le fond, ensuite, je m'oppose à ce texte car il n'existe pas d'exemple où la fragilisation des règles du travail crée de l'emploi.

créée de l'emploi. Au contraire, décentraliser les droits sociaux au niveau des entreprises est un marché de dupes. Car ces dernières seront en concurrence quand nous aurons besoin qu'elles financent solidairement la sécurisation des parcours professionnels. Ainsi la photographie sociale du monde que je livre dans *La troisième guerre sociale est mondiale** révèle qu'un travailleur sur deux dans le monde n'a pas de contrat de travail, 73 % n'ont pas de protection sociale, la moitié d'entre eux, pas de retraite. Le Sénégal, l'Inde, ou les Etats du Golfe ne possèdent quasiment aucune réglementation. Ils devraient donc nager dans le plein-emploi ! Eh bien, c'est tout le contraire : précarité et misère y dominant.

C'est pourquoi l'OIT et nombre d'experts alertent sur le risque d'une nouvelle conflagration économique mondiale en exhortant les Etats à ne pas diminuer les sécurités dont bénéficient les travailleurs. On pourrait donc attendre de la Commission européenne qu'elle porte aussi ce message. Mais non, hélas... Au contraire, les réformes du code du travail prônées par Bruxelles en Italie en Espagne ou au Portugal, où le nombre des travailleurs couverts par les conventions collectives a fondu de 2 millions à 300 000 salariés, introduisent des fragilités sociales sans favoriser l'emploi. Je rappelle que, en 1944, l'OIT a promu le concept selon lequel le travail n'est pas une marchandise. Que, en 1945, la nécessité de concevoir un espace politique européen permettant de régir nos différences, voire de constituer un continent où la paix perdure, faisait l'unanimité. Or, sur un plan politique, cette Europe promet désormais des mouvements nationalistes et racistes. Va-t-on avoir en Europe les conflits parmi les plus brutaux de tous les continents ?

Pierre Moscovici, partagez-vous cette analyse selon laquelle, lorsqu'on ne répond pas aux attentes sociales, les citoyens plébiscitent les extrêmes, au point de menacer l'Europe ?

P.M : La France est, avec l'Autriche, le pays européen où l'extrême droite est la plus forte : le populisme menace en effet l'Europe et notre pays. Nous approchons même d'un moment dangereux – le climat politique est de plus en plus évocateur des périodes sombres de notre histoire. Dans un contexte sans doute moins dramatique, une même tentation est à l'œuvre que dans les années 30, où le malaise social a débouché sur le nationalisme. Je garde d'ailleurs en mémoire la phrase de François Mitterrand devant le Parlement européen

Quand j'ai commencé ma trajectoire politique il y a vingt ans, j'avais une conception un peu naïve de ce qu'était son électorat, et j'inclinai à le diaboliser. Elu d'un territoire industriel en souffrance économique et sociale, j'ai eu ensuite l'occasion de rencontrer des électeurs de ce parti – qui d'ailleurs étaient aussi souvent les miens. C'était pour beaucoup des ouvriers déstabilisés par la mondialisation et qu'inquiétait la perspective du déclassement. Je suis convaincu qu'aujourd'hui la gauche doit continuer à leur parler, à les convaincre. Même sur la réforme du marché du travail.

Le travail n'est pas une marchandise, vous avez raison, mais – c'est là que je me sépare de vous – je persiste à penser que les réformes réussies des marchés du travail créent des emplois. D'où mon conseil d'être à la fois défensif et offensif, et toujours plus inventif que conservateur. Ainsi, il y a vingt ans, le site de Sochaux comptait 14 000 emplois de production et nous voulions conserver cette base industrielle, tout en sachant que nous ne pourrions pas sauver tous ces postes. Aujourd'hui il n'y en a plus que 10 000. Quand j'étais président de l'agglomération du pays de Montbéliard, je me suis donc battu pour les emplois dans l'automobile, mais j'ai aussi encouragé la création d'entreprises de diversification dans d'autres secteurs industriels, dans l'innovation ou dans les services.

B.T : J'admets que Pierre Moscovici est sincère quand il déclare vouloir lutter avec intransigeance contre les populismes. Mais cette assertion est contradictoire avec certaines pratiques de l'UE. A propos du Brexit, par exemple : la négociation avec la Grande-Bretagne a autorisé ce pays à ne plus verser la totalité des prestations sociales britanniques aux migrants. De fait, cela génère un message qui valide dans nos institutions la discrimination entre travailleurs... et nous met en contradiction avec la convention 143 de l'OIT.

Par ailleurs, si l'Union européenne produit du droit, on ne peut déposer ni plaintes ni réclamations à son encontre. Incapables de dessiner une Europe séduisante sur le plan social, nos gouvernants n'incitent pas les Etats membres à ratifier le même nombre de conventions internationales de l'OIT, hors les huit fondamentales. De fait, Pierre Moscovici, l'UE entretient donc un espace de mise en concurrence des travailleurs qui attise le racisme ! Vécue comme une arme de dumping social, la directive sur le détachement des travailleurs doit

absolument être révisée. Comme je l'explique dans mon livre, je milite plutôt pour une élévation des droits sociaux de l'ensemble des travailleurs, quelles que soient leur nationalité, leur origine et leur confession religieuse. Si les divisions que j'évoque devaient s'agrandir, il ne nous resterait plus qu'à constater l'avis de décès de l'Europe.

P.M. : Il y a une attente élevée d'Europe sociale. Je la partage. J'irai même plus loin, l'Europe sera sociale ou ne sera plus. Il faut en finir avec le dumping, et avec une situation où, à travail égal, le salaire n'est pas égal. Cependant, ne tirons pas sur le pianiste bruxellois. Ou, plus exactement : n'exigeons pas trop de lui...

Que voulez-vous dire ?

P.M. : Que l'Europe n'est pas un super Etat doté de superpouvoirs. Historiquement faible dans le domaine social, elle ne peut imposer des réformes qui ne sont pas de sa compétence, ou compliquées du fait de la règle de l'unanimité. Surtout, la responsabilité se situe largement au niveau des Etats membres. La commission Juncker propose donc d'ériger un socle européen de droits sociaux afin d'évaluer les réformes des Etats avec trois dimensions : 1) égalité des chances et de l'accès au marché du travail ; 2) conditions de travail justes et équilibre des droits et des obligations des travailleurs et employeurs ; 3) accès à des services essentiels de qualité. En mars, elle a lancé la révision de la directive sur le travail détaché. Le but visé est que toutes les règles relatives à la rémunération du pays d'accueil, et non plus d'origine, s'appliquent enfin à ces recrues. Car nous ne voulons ni de concurrence déloyale ni de convergence sociale par le bas. A Bernard Thibault, à toutes les forces sociales et politiques progressistes, voici ce que je propose : plutôt que de taper sur l'Europe, sortons du cercle vicieux qui alimente un nationalisme destructeur. Face aux populismes, nous avons un défi à relever ensemble.

Bernard Thibault, vous êtes tenté par l'appel que vous lance Pierre Moscovici ?

B.T. : Je ne nie pas l'hypocrisie de nombre de chefs d'Etat ou de gouvernement qui se défont de leurs responsabilités sur les institutions bruxelloises. Pour autant, l'UE possède sa marge de manœuvre propre. En juillet 2015, lorsque la Commission envoie à la France une série de recommandations pour réformer son marché du travail, elle ne pipe pas mot sur la sécurité des travailleurs. les dérogations au droit...

Pour autant, l'UE possède sa marge de manœuvre propre. En juillet 2015, lorsque la Commission envoie à la France une série de recommandations pour réformer son marché du travail, elle ne pipe pas mot sur la sécurité des travailleurs. Et elle préconise même de favoriser, tant au niveau des entreprises que des branches, les dérogations au droit...

P.M. : Je réfute cette simplification. Une recommandation n'est pas une réquisition, mais une analyse suivie d'une suggestion. Si la France fait sa réforme du travail, je peux vous assurer que ce n'est pas le résultat d'un oukase de Bruxelles ! Nos recommandations insistent sur la nécessité d'éduquer tout au long de la vie. Je veux aller plus loin et dire ce que je crois. Nous avons vécu des années de crise qui ont donné lieu à des réformes dites structurelles - réformes des retraites, du marché du travail, par exemple - qui ont touché des acquis et donné la sensation que la réforme, c'est un recul. Mon ambition est de rendre à la réforme le sens progressiste. Cela suppose aussi de modifier l'équilibre des priorités : continuer, bien sûr, à réduire les déficits parce qu'une dette coûteuse et improductive nous empêche d'investir dans nos services publics ; mais aussi, embrayer sur des réformes structurelles de deuxième génération qui relancent le progrès social.

Justement, vous parlez de réformes structurelles. Une internationalisation plus solidaire et progressiste est-elle envisageable ?

P.M. : Oui. Ne nous interrogeons plus seulement sur la quantité, mais aussi sur la qualité de la dépense publique. Les investissements préparent l'avenir en défendant la cohésion sociale. Je souhaite que tous ceux qui sont attachés à l'Europe sociale cessent de s'ériger contre ce que fait la Commission, mais se mobilisent plutôt pour lui donner plus de compétences.

Bernard Thibault, comment relancer le progrès social ?

B.T. : Il faut promouvoir la justice sociale, c'est là la meilleure façon de garantir la paix, selon les principes qui prévalaient en 1945, et dont nous nous sommes éloignés. Quand 95 % des travailleurs sont couverts par les conventions collectives en France, c'est une référence internationale. En effet, si, au sein de l'Union, les Etats sombrent dans ce maelström du moins-disant social, les travailleurs du monde n'auront plus de référent. Un accord se mène dans la plus

«Il serait temps d'être cohérent. Alors que l'impérieuse nécessité de redresser la compétitivité de nos entreprises est enfin reconnue par tous et que la situation économique reste difficile, voilà que fleurissent ici et là de nouvelles taxes. Cette fuite en avant est très préoccupante. L'urgence reste de baisser la fiscalité sur les entreprises», dénonce Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président délégué du Medef en charge de la fiscalité.

La taxe sera collectée par l'État auprès des ménages et des entreprises pour être reversée aux régions selon des modalités qui n'ont pas encore été arrêtées. Le montant des recettes attendues est quant à lui fixé à 600 millions d'euros dès 2017. «Le gouvernement voudra sans doute faire passer cette nouvelle taxe pour une hausse de la taxe foncière, poursuit Frédéric Douet. Mais qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, la pression fiscale va encore augmenter, dans des proportions encore inconnues. Chaque nouvelle question se traduit par un nouvel impôt plutôt que par de vraies réformes, notamment fiscales. La folle fabrique des impôts semble avoir encore de beaux jours devant elle».

«On sent bien que le gouvernement a l'intention de travailler avec les régions, la question se pose de savoir comment tout cela peut se boucler financièrement»

Philippe Richert (Les Républicains), le président de l'Association des régions de France

Matignon a donc accédé à une demande des régions d'obtenir une recette dont les assiettes foncières progressent. «Nous tablons sur une croissance annuelle de 2% à 2,5% de cette taxe», explique l'association d'élus, citée par Les Échos. Les régions réclamaient plus de moyens pour financer le soutien aux TPE-PME et l'accompagnement économique qui était auparavant assumé par les départements et qui est passé dans le champ de compétence des régions depuis la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). En application de la réforme territoriale, ce sont donc désormais les régions qui sont en charge de cette mission. «Le gouvernement a entendu la demande des régions de disposer de nouvelles ressources pour le développement économique et l'emploi», répond Matignon. L'entourage de Manuel Valls précise que «toutes les régions, sauf une, se sont engagées pour la mise en œuvre du plan "500.000 formations pour les chômeurs" présenté le 18 janvier par le Président François Hollande».

*Combats, de Pierre Moscovici, Flammarion, 220 p., 19 €.

*La troisième guerre mondiale est sociale, de Bernard Thibault, Editions de l'Atelier, 144 p., 15 €.

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Matignon va créer une nouvelle taxe pour aider les régions à se développer

LE FIGARO · fr



Le premier ministre Manuel Valls Crédits photo : GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

Prélevée sur les ménages et les entreprises, elle devrait rapporter 600.000 euros. Le Medef dénonce une «fuite en avant très préoccupante».

Après le geste financier en faveur des maires, voici celui à l'intention des régions. Et dire que François Hollande avait promis que les impôts n'augmenteraient plus d'ici 2017! L'annonce est passée plutôt inaperçue entre les suites du référendum britannique et la tenue ce mardi d'une énième manifestation contre la loi travail. À l'issue d'une réunion avec l'Association des régions de France (ARF), le premier ministre a entériné la création d'une nouvelle taxe, baptisée Taxe spéciale d'équipement régionale (TSER), annonce l'ARF dans un communiqué.

Ce nouveau prélèvement sera inclus dans le projet de loi de Finances pour 2017 et pourrait venir s'ajouter à l'actuelle cotisation financière des entreprises à la taxe sur le foncier bâti que paient déjà les sociétés. «Cette nouvelle taxe sera a priori assise sur les mêmes bases que la taxe foncière.

Les propriétaires peuvent s'attendre à voir apparaître sur leur feuille d'imposition une nouvelle ligne, explique au Figaro Frédéric Douet, professeur de droit fiscal à l'université de Rouen. La question est de savoir si on peut déduire de l'assiette des revenus fonciers le montant de cette nouvelle taxe». Cet énième impôt inquiète le Medef qui appelle le couple exécutif à «respecter leurs engagements de cesser d'augmenter la fiscalité».



A Suivre...
La Presse en Revue

Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue....

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog
www.overblog.com